

Le Tambour de la Fraternité

Les Amis de Gikongoro
Les Caussanels
81500 – St Lieux les Lavaur
☎ 05 63 41 60 18
amisdegikongoro@orange.fr

Bulletin trimestriel de l'Association
« Les Amis de Gikongoro »
N° 23 – décembre 2009

EDITORIAL

Rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda

Ou victoire du tandem KOUCHNER—KAGAME, contre les détracteurs du régime criminel de KIGALI ?



Les relations diplomatiques sont rétablies, mais avec quelle contrepartie?

Quelle comédie joue KAGAME qui, le jour de son admission au Commonwealth en présence de SARKOZY, accepte de rétablir des relations diplomatiques qu'il a lui-même coupées voici trois ans...

La France se laisse berner, car KAGAME joue gagnant.

C'est lui qui dicte la chasse aux sorcières pour une dizaine de rwandais réfugiés en France, qu'il accuse d'être génocidaires, sans la moindre preuve. Parmi ceux-ci, plusieurs ont été arrêtés par Interpol sur ordre de Kigali, mais remis en liberté par la justice française, qui a reconnu que les mandats

d'arrêt étaient trop vagues et le pouvoir rwandais n'a jamais envoyé de justificatif. Quand à ceux dont l'instruction a débuté, ils ont été relâchés par manque de preuves.

Il ne va pas tarder à nous montrer les dessous des cartes, toujours dans les dossiers de justice, en particulier dans l'affaire qu'il a lui-même montée contre les militaires français de l'Opération Turquoise dont l'honneur est bafoué. Jusqu'où va-t-il conduire Sarkozy?

Dans ce contexte, peut-on parler de réconciliation entre les deux pays? Il s'agit plutôt d'un jeu diplomatique où les enjeux sont loin de la véritable justice et qui n'a rien à faire des Droits de l'Homme.

Fidèle SIBOMANA, Président

« La France dialogue avec tout le monde, même quand ce n'est pas facile avec les droits de l'homme »

Alain JOYANDET, Secrétaire d'Etat à la Coopération interviewé le 3/12/09 (Propos recueillis par Philippe Reinhard -TELEGRAMME DE BREST 03/12/09)

Conférence prévue à Toulouse en février 2010 Sur la justice Internationale pour le Rwanda

En commun avec les AMIS du RWANDA, l'ASSOCIATION DES RWANDAIS de TOULOUSE et le Cercle HUMANISTE

Le tambour vous présente ses meilleurs pour 2010

Ce bulletin vous intéresse . Donnez-lui le moyen de continuer! 8 Euros l'abonnement

Nouvelles du Rwanda

Courrier reçu de Gikongiro

Bonne Année 2010 à vous même et à tous les amis de Gikongoro. J'espère que vous allez bien tous. Chez nous ça va un peu. La vie devient de plus en plus chère. La crise économique nous a fortement embrasés et nous ne savons plus comment vivre. Les prix au marché montent chaque jour alors que nos revenus restent trop bas. C'est terrible! Les riches deviennent de plus en plus riches et la vie des pauvres se détériore surtout dans les campagnes, malgré tous les efforts déployés par nos autorités.

Merci beaucoup pour l'aide accordée à mon amie qui vient de terminer ses études secondaires en 6ème Comptable. J'espère qu'elle aura une bourse d'études de l'Etat. Elle suit maintenant une formation militaire dite "INTORE" organisée pour tous les jeunes qui terminent les études et qui va jusqu'au 16/12/2009. Dès son retour, elle vous enverra elle même une lettre de remerciement. Moi aujourd'hui, je voudrais vous demander si c'est possible de vous confier encore deux enfants qui fréquentent l'école d'Etat en remplacement de celle-ci. Ces enfants sont très malheureuses. Leurs pères sont en prison depuis des années et leurs mères ont beaucoup d'autres enfants en charge et elles sont très pauvres. *(les noms ont été supprimés pour raison de sécurité.)*

Joyeux Noël

La gacaca à KIBEHO

Le gouvernement rwandais a décidé de « faire mémoire » de 80 jeunes du groupe scolaire Marie Merci de Kibeho, qui ont été massacrés au cours du mois de mai 1994 . Ce serait à son honneur si par cette expression, il ne voulait dire « désigner et punir les coupables » et ne lançait de nouvelles arrestations dans le pays et à l'étranger. Ainsi tout ancien élève, tout ancien professeur, l'ancien directeur, est potentiellement coupable, surtout s'il a maintenant un emploi.

C'est dans ce cadre qu'a eu lieu l'arrestation en Italie de l'ancien directeur de l'Ecole, abbé Emmanuel UWAYEZU.

Don Emmanuel Uwayezu, 47 ans, ordonné prêtre en 1989 et vivant en Italie depuis plus de 15 ans, était l'adjoint du prêtre de Ponzano, dans la municipalité de Empoli, à une vingtaine de kilomètres de Florence. Il a été arrêté par les carabinieri de Florence en exécution d'un mandat d'arrêt émis par la justice rwandaise et transmis à Interpol.

Le prêtre catholique est accusé par l'ONG African Rights, basée à Londres, d'être impliqué dans le massacre le 7 mai 1994 "de plus de 80 jeunes élèves, âgés de 12 à 20 ans" qui étudiaient au groupe scolaire Marie merci de Kibeho (sud) dont il était le directeur.

Mais ce que les media françaises ne disent pas, c'est que la justice italienne considérant que le mandat d'arrêt n'était pas clair, l'a remis en liberté provisoire, tout en donnant un délai à la justice du Rwanda pour clarifier l'affaire.

S'il y avait un procès en Italie, nous ne manquerions pas de témoigner du courage de ce prêtre qui a tout fait pour tenter d'éviter le pire dans le contexte du moment. Tenter de les transporter, c'était risquer de les faire tuer en chemin, ou... à l'arrivée.

« Est-ce que ce paquet de diffamations est la reconnaissance ou le mérite de tout ce que j'ai fait pour ces élèves jusqu'à leur dernière minute, même au risque de ma vie ? On semble manifester un grand amour pour ces innocents en se démenant avec la plume et la bouche ; quand mes forces de protection furent dépassées par cette furie satanique, toi qui m'accuses de n'avoir rien fait pour protéger ces enfants où est-ce que tu étais pour me donner un coup de main? » s'exprime Emmanuel UWAYEZU à l'adresse de Rackia Omar, d'Afrikan Rights. Cette dame est payée par le gouvernement rwandais pour ses accusations.



Les premières classes du Groupe Scolaire Marie Merci

Quand à ce qui se passe au Rwanda, dans le cadre de la gacaca, la mise en cause d'élèves, professeurs, on n'a pas de raison de croire que les véritables responsables seront mis en cause : absence de formation des juges, absence d'avocat de la défense, intervention de l'autorité, sans oublier la quasi obligation des témoins de charger l'accusé. C'est un climat de délation qui fait vivre les gens dans la peur.

Rwanda. La dictature peut-elle réconcilier son peuple?

Depuis plus d'un demi-siècle, le Rwanda vit au rythme d'une cascade de violences politiques qui ont conduit la population à s'entretuer. Ces violences ont culminé en 1994 par un génocide et depuis lors la barbarie, l'homicide, les emprisonnements, les disparitions des personnes, la torture et autres actes inhumains sont devenus le lot quotidien des rwandais. La peur, la méfiance, l'incertitude du lendemain habitent désormais les cœurs. Vivre ensemble entre Hutus et Tutsis est aujourd'hui un exercice d'équilibriste. A qui la faute ? C'est la faute des politiciens qui n'ont pas su ou voulu gérer correctement les situations de crise ou qui, mus par la soif du pouvoir ou voulant pêcher dans l'eau trouble, ont manipulé et opposé les rwandais entre eux.

Devant un tel constat, il faudrait s'attendre à ce que les autorités politiques actuelles prennent le problème à bras le corps, en fassent leur priorité pour amener les rwandais en tant que peuple à vivre ensemble harmonieusement, c-à-d les réconcilier. Le régime actuel – dictature militaro-mafieuse, dominée par une poignée d'extrémistes rassemblés au sein du parti FPR – est-il à même de réconcilier son peuple ? Est-il moralement qualifié pour cette tâche colossale ? Dispose-t-il des outils nécessaires et de la volonté politique pour ce faire ?

Les fondements d'un chantier de reconstruction par la réconciliation.

Réconcilier, c'est d'abord établir la vérité des faits, juger les coupables afin que les innocents se reconnaissent enfin. C'est aussi et surtout rassurer pour que les faibles reprennent confiance et pour que tout le monde ait les yeux rivés sur l'avenir – au lieu de ruminer indéfiniment le passé.

Compte tenu des drames qui ont endeuillé le Rwanda, les efforts de réconciliation doivent, dans un premier temps, passer obligatoirement par un travail d'analyse de la situation qui consistera à :

- *établir la vérité des faits* pour permettre aux rwandais de comprendre, au-delà des rumeurs, ce qui s'est réellement passé ;
- *identifier clairement les acteurs* et clarifier le rôle de chacun dans les événements ;
- *analyser les motivations* des uns et des autres ;
- *identifier les victimes* et les violences subies.

Dans un deuxième temps, les résultats de cet état des lieux doivent être soumis à la justice dans un but *d'établir les responsabilités* à travers une justice digne de ce nom, une justice qui permette d'éviter les frustrations, une justice qui soit à même de convaincre sans équivoque les prévenus de leur culpabilité, une justice qui élargisse les innocents.

Dans un troisième temps et concomitamment à ce qui précède, il convient de mettre sur pied un *travail de deuil et de mémoire*. Ce travail doit d'abord être individuel pour les victimes et les survivants, ensuite collectif en vue de partager les souvenirs d'un passé commun et de nouer les solidarités nationales pour l'avenir.

Enfin, dans un quatrième temps, la réconciliation passe par un processus visant à *baliser le chemin de l'avenir* par la pose de garde-fous : un système de prévention et d'alerte ainsi que des mesures de protection et de résolution en cas de conflit. Ce balisage doit se faire à travers des *lois et des pratiques nouvelles* ainsi que par une éducation populaire au respect de la loi, à la tolérance et à l'implication personnelle et citoyenne de chacun.

De tout ce processus doit découler l'écriture de *l'Histoire Nationale* de peuple rwandais au travers de laquelle chaque rwandais reconnaît son passé – glorieux et/ou honteux – et celui de ses ancêtres, un passé qui servira de repère pour mieux affronter l'avenir.

En conclusion, la tâche de réconciliation est colossale et requiert par conséquent une *volonté politique solide* à même de briser les résistances, une volonté politique capable de dialoguer et convaincre sans imposer, une volonté politique dont les acteurs sont eux-mêmes moralement irréprochables par rapport aux maux qu'ils sont appelés à exorciser.

La réconciliation selon Kagame et sa dictature

Le pouvoir dictatorial de Kagame affiche, 15 ans après la catastrophe de 1994, un bilan désastreux en termes de réconciliation. Pour Kagame et son régime, la réconciliation ce sont « les beaux mots » pour amadouer les bailleurs de fonds et autres soutiens/lobbies internationaux (politiques, diplomatiques, médiatiques). Dans les faits, c'est tout le contraire qui est constaté sur le terrain. Le pouvoir sape malicieusement toutes les initiatives et les perspectives de paix, de dialogue et de rapprochement entre les rwandais.

La vérité n'est pas dite. Kagame et le FPR font tout pour que la vérité reste enfouie. En effet, Kagame et ses proches étant impliqués dans des crimes odieux, ils ne veulent pas faire la lumière sur les tueries comme l'attentat du 06/04/1994, les massacres de Kibeho, la chasse à l'homme dans l'ex-Zaïre, pour ne citer que cela. Ainsi le pouvoir composé de criminels se protège par le silence en occultant la vérité. Tant que la vérité n'est pas dite au Rwanda, aucune justice impartiale n'est possible. La réconciliation en sera ainsi compromise.

Parallèlement, les accusations pour génocide et autres crimes ne frappent que les Hutus, souvent de manière globale et sans preuve personnelle. La présomption d'innocence n'existe pas. Comment réconcilier un peuple lors-

Qu'on diabolise une ethnie et qu'on l'oppose à une autre ? Le pouvoir va jusqu'à nier l'existence des ethnies tout en se vantant d'avoir arrêté le génocide des Tutsis. Les Tutsis ne seraient-ils pas une ethnie ?

Un pouvoir cynique. Le régime de Kagame se targue de s'occuper de ceux et celles qu'il a rendus veuves et orphelins. C'est un cynisme sans nom. En effet, les fonds collectés à cet effet (à travers le FARG : Fonds d'Assistance Aux Rescapés du Génocide) sont détournés vers d'autres activités mafieuses. Peut-on réconcilier un peuple sans s'occuper de ses victimes ?

Il y a pire encore : le droit de deuil et de mémoire est réservé aux seuls rescapés Tutsis. Ce que semblent ignorer ces rescapés, c'est que les lieux de mémoire rassemblent pêle-mêle les ossements des Hutus et des Tutsis mélangés, ossements présentés officiellement comme étant uniquement ceux des Tutsis. Des Hutus et des Tutsis ayant été les victimes directes du FPR, où sont leurs ossements ? Ils sont recyclés et présentés dans des musées de mémoire. Ceci étant, comment réconcilier un peuple dans un imbroglio de ce genre qui vise à brouiller les pistes ?

Aucun plan d'avenir. Le pouvoir de Kigali ne présente aucun plan montrant clairement le cheminement de la réconciliation envisagée, les différentes étapes, les objectifs à atteindre et la manière d'évaluer les actions. La Commission Nationale de Réconciliation a-t-elle une obligation de résultat ? On ne voit rien de concret. Il n'existe aucun programme d'éducation des masses populaires à la réconciliation. Les seuls qui sont obligés de passer dans les camps de rééducation sont les Hutus (dont la plupart sont rapatriés de force). Et quelle rééducation ? Celle qui consiste à dire au Hutu d'obéir au Tutsi et de toujours baisser les yeux et la tête, car coupable de génocide. Est-ce là une base de réconciliation ? Quel est le projet du dictateur pour une société réconciliée ? Ce projet n'existe pas, après 15 ans de pouvoir absolu.

Un pouvoir criminel. Les autorités de Kigali au plus haut niveau étant largement impliquées dans l'apocalypse rwandaise, elles sont moralement disqualifiées pour conduire le processus de réconciliation. Elles sont mal placées pour identifier les criminels et les juger. Le justicier criminel peut-il se juger lui-même ? Les tribunaux Gacaca sont gangrenés par la corruption, l'incompétence des juges (qui sont de véritables amateurs sans grandes notions du droit) et par l'absence d'indépendance. Cette justice politicienne au service du pouvoir vise surtout la vengeance ethnique et l'éviction des adversaires politiques. C'est une machine à opprimer. Une justice injuste ne peut réconcilier personne.

En définitive, selon Kagame et sa dictature, la réconciliation se résume simplement par la réflexion suivante : « On va vivre ensemble, à condition que je te domine, et que je te piétine de temps en temps, quand je veux. » La politique menée au Rwanda depuis 15 ans participe activement à cet objectif. Il n'y a aucune volonté politique de réconcilier le peuple rwandais. Ne font pas partie des priorités du pouvoir rwandais les actions suivantes : la vérité sur le passé tragique du Rwanda, la justice digne de ce nom, la prise en charge des rescapés, des veuves, des orphelins et des pauvres, plus particulièrement ceux de l'ethnie Hutu. La priorité à Kigali, c'est l'armement et la guerre, les activités mafieuses et les lobbies en tout genre.

Que conclure et quelles perspectives ?

Le régime de Kagame n'est pas à la hauteur d'une réconciliation que les rwandais sont en droit d'attendre. Par conséquent, il doit céder la place à une autre équipe qui ne soit pas impliquée dans les crimes. Le dictateur est lui-même contesté au sein de son parti et au sein de sa communauté Tutsi. Celle-ci constate de plus en plus que sa politique criminelle mène droit dans le mur. Les anciens du FPR tentent de créer d'autres partis politiques (soit pour se créer une nouvelle virginité, soit par précaution : il faut quitter le navire avant qu'il ne coule). D'un autre côté, les opposants royalistes travaillent d'arrache-pied pour ramener le roi au Rwanda, au détriment du FPR et de son chef.

Il est temps que Kagame cesse de hacher son peuple et s'en aille. Son bilan aura été – à ce jour – celui du mensonge et de la violence : les guerres et le sang, les meurtres à grande échelle, l'emprisonnement, la torture, les disparitions et l'exil des rescapés. Son régime aura imaginé et mis en place une Commission Nationale de Réconciliation, qui n'a réconcilié personne. Il aura également généralisé les tribunaux Gacaca : une justice corrompue au service d'une idéologie criminelle qui, au lieu de réconcilier, n'aura fait que terroriser la population et attiser les haines.

Il est temps que les rwandais se joignent et se retrouvent pour un Dialogue Inter-rwandais destiné à jeter les véritables bases d'une réconciliation et décider de leur avenir commun. La parole, longtemps monopolisée par les extrémistes de tout bord, doit être remise désormais aux hommes et femmes conciliants, animés de bonne volonté et doués d'une forte conscience citoyenne.

Par la suite, pour réconcilier les rwandais après tout ce qui s'est passé depuis plus d'un siècle, il faudra un pouvoir fort et consensuel, un pouvoir qui soit à l'écoute et qui sache mettre en place une loi juste, mais aussi qui ne tolère pas que cette loi soit bafouée impunément. Pour ce faire, la justice devra être équitable et exemplaire, avec un personnel formé et suffisamment qualifié pour comprendre les enjeux et le rôle de la justice pour l'avenir commun du peuple rwandais. La future justice devra être juste et proscrire la corruption, les arrangements et la compromission politiques.

Ce sera, non pas une justice de vengeance, mais une justice réparatrice qui s'attache à tout ce qui contribue à amener les rwandais à vivre ensemble dans la paix et la solidarité.

Pierre célestin RWIRANGIRA

Le gouvernement rwandais veut raffermir ses alliances

Mis en cause pour son implication négative en RD-Congo, Kigali cherche à consolider ses soutiens internationaux, ce dont témoigne le rapprochement avec la France écrit Laurent d'ERSU dans le journal La CROIX, du 3/12/09.

(...)

Coïncidant avec l'entrée du Rwanda dans le Commonwealth, la normalisation des rapports avec la France intervient à un moment où le régime rwandais cherche à consolider ses soutiens internationaux. Pour la première fois depuis son accession au pouvoir en 1994, le Front patriotique rwandais (FPR) du général Paul Kagame a été, cette année, tancé par plusieurs de ses alliés, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. En cause, l'offensive lancée à la fin de 2008 par le général tutsi Laurent Nkunda dans la province congolaise du Nord-Kivu, qui avait causé la fuite de centaines de milliers de civils.

Après qu'un rapport d'un groupe d'experts de l'ONU avait indiqué que «*les autorités rwandaises avaient été complices du recrutement de soldats, notamment d'enfants, avaient facilité la fourniture de matériel militaire et avaient envoyé des officiers et des unités des Forces de défense rwandaises*» en République démocratique du Congo, pour appuyer la milice de Laurent Nkunda, plusieurs bailleurs de fonds avaient remis en question leur aide, dont le budget de l'État rwandais dépend pour moitié.

(...)Les massacres massifs de réfugiés hutus commis en 1996 par le FPR et ses alliés dans le Nord-Kivu seront aussi détaillés dans un rapport du Haut-commissariat aux droits de l'homme de l'ONU recensant les violations des droits humains commis entre 1993 et 2003 en RDC. Fruit de six mois d'enquêtes de terrain par une quinzaine d'experts, il devrait être rendu public au début de 2010, à quelques mois de l'élection présidentielle rwandaise prévue en août, à laquelle Paul Kagame devrait être le seul candidat sérieux à pouvoir se présenter .

En visite à Arusha

Arusha, au pied du Kilimandjaro...

C'est là, au centre de la Tanzanie, que vous trouvez le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, à 11 h d'avion depuis Amsterdam.



M. RAFFIN avec Languide et Isabelle, femmes de Dominique et du Colonel Bagosora avec Léopold employé au TPIR

Je me suis rendue à Arusha à la demande de l'avocat de Dominique NTAWUKULILYAYO qui y est incarcéré depuis juin 2008, après avoir connu la prison de la Santé à Paris. J'avais rédigé un témoignage sur cet homme que je connaissais depuis 1980 et qui m'avait bien aidée, alors qu'il Sous Préfet de Munini, pour la fondation de l'atelier de Muganza dans cette sous Préfecture. Son appui m'a crédibilisée aux yeux de la population, lui-même était heureux d'appuyer une initiative destinée à aider les jeunes de ce milieu rural dont il était originaire. Il a très vite rejoint l'association DIARWA .

Ce genre de témoignage, complété par tout ce que j'avais vécu avec lui et sa famille durant 20 ans, avait intéressé l'avocate de Dominique, elle trouvait important de présenter cet homme autrement que comme le criminel que décrivait ses accusateurs. Mais, pour valider ce témoignage, il fallait se rendre à Arusha pour y témoigner, ce que j'ai accepté.

Il faut signaler que, Arusha, au pied du Kilimandjaro était le centre d'une région touristique, mais peu développée. La ville n'a réellement connu sa notoriété qu'avec l'arrivée du TPIR, lequel occupe 800 personnes, payées par l'ONU, dont le train de vie, de luxe européen, a changé la face de cette ville africaine, qui n'était qu'une bourgade en 1997... Hôtels, restaurants de luxe y foisonnent, et tout le monde a intérêt à ce que cela dure le plus longtemps possible.

Il se trouve que les rwandais - j'étais venue pour eux - que j'ai pu rencontrer, au tribunal et à la prison, avaient tous participé à l'aventure des ateliers DIARWA... Je me suis entendue dire, de la part du plus ancien détenu d'Arusha, le bourgmestre de Butare, «*merci de ce que vous avez fait pour le Rwanda, les ateliers de jeunes...* ». Nous n'aurions pas fait grand chose, si les autorités ne nous avaient pas soutenues. Ces personnes ont-elles changé à ce point qu'elles seraient devenues des assassins ? Si je n'avais pas l'intime conviction du contraire, je n'aurais pas demandé à les voir. Il m'a été accordé 10 minutes pour chacun, mais pour eux, cette visite était comme une lumière.

Ai-je convaincu le Tribunal ? du moins rien de ce que j'ai pu dire n'a été contesté. On verra la suite, mais je crois que pour les rwandais et leur famille qui les accompagne de loin, ou par de trop rares visites, ce geste a paru comme un signe qu'ils ne sont pas oubliés. Il faut bien savoir que pour certains, ils sont là parce qu'«*ils étaient au mauvais moment au mauvais endroit* ». Qui possédait une parcelle d'autorité administrative et d'ethnie hutu, est considéré comme coupable et on cherche à le prouver.

Le Tribunal remplira-t-il son rôle dans la réconciliation des rwandais ? On peut en douter, aussi longtemps que de faux témoins - beaucoup l'avouent aujourd'hui - pèsent dans la balance d'un Tribunal qui a changé la donne, puisqu'il différencie deux ethnies, l'une -hutu- réputée coupable de génocide, tandis que l'autre -tutsi- serait innocente de génocide et de crimes contre l'humanité... et fournirait les faux témoins.

Je garde de ma visite à la prison la vision d'une lueur d'espérance dans les yeux de trois détenus rencontrés 10 minutes chacun . Que la vérité se fasse jour...

Madeleine RAFFIN

LA PAGE DE L'ASSOCIATION

Nos projets

• **Ecole primaire de Ruramba**

L'association et ses amis ont versé pour ce projet une somme de 10 000 Euros. La lettre de l'évêque, complétée par la visite de Mgr Edouard, nous a fait comprendre la situation.

Cette école qui devient une école pilote, a besoin de 9 classes. L'ONG WORLD VISION a construit 6 classes et le diocèse s'était engagé pour 3 classes. C'est cet engagement du diocèse qui n'a pas pu être tenu, faute de moyens. C'est ce que nous disions dans notre précédent bulletin.

Voici le courrier reçu de nos amis allemands :

Dans votre " Tambour de la Fraternité " j'ai lu l'explication de Mgr Misago concernant la reconstruction de l'école de Ruramba. Comme presque toujours et partout, (pas seulement en Afrique!) c'est une question d'argent. Donc hier soir, les responsables des Rois Mages de mon village Dannstadt—Schauernheim ont décidé de marcher pour Ruramba le jour de l'Epiphanie. En regardant les résultats des années passées, nous comptons sur une somme d'environ 10 000€. Ce sera notre contribution pour l'école de Ruramba. Je vous tiendrai au courant après le 6 janvier 2010. J'ai déjà averti Mgr Misago .

Signé Werner MAGIN

Il s'agit d'une action très populaire en Allemagne, « les Chanteurs à l'Etoile » visitent les maisons du village qui souhaitent les accueillir, revêtus des habits de mages ou de bergers . Ils chantent des Chants populaires de Noël. Ils recueillent ainsi des fonds destinés chaque année à un projet choisi à l'avance par ce Comité des Rois mages...

- Le Tambour invite des jeunes de France à inventer une action pour rejoindre celle des allemands, par exemple des repas pain-pomme-riz au moment du Carême. Je crois déjà savoir qu'une école de MASSAC dans le Tarn est prête à ce geste. Si d'autres les imitaient, quelle belle fraternité germano-franco-rwandaise!

• **Assemblée Générale**

Les Amis de Gikongoro ont tenu leur assemblée générale avant le repas rwandais du 12 septembre.

Plusieurs personnes intéressées sont venues à cette assemblée pour découvrir l'histoire et le terrain d'action de l'association. Nous avons été heureux de leur redire la joie de cet engagement au service des jeunes étudiants et auprès de ceux qui ont besoin d'être scolarisés. Nous avons aussi évoqué la formation des séminaristes et les divers projets (voir plus haut). Nous nous sommes aussi demandé si certains membres ou sympathisants du Lyons Club ne pourraient pas également contribuer à ces projets.

Le repas rwandais a remporté un succès inégalé ! la cuisine rwandaise, les danses, les chants nous ont permis d'accueillir de nouveaux convives dans une ambiance aussi chaleureuse que conviviale.



- **En cours :** Marché de Noël du 13 décembre à Villeneuve Tolosane, ventes de cartes et de confitures. Rappelons que ces cartes sont fabriquées par des enfants de la rue, dans un site qui s'applique à les réadapter à la vie normale. Ils utilisent des écorces de bananiers pour les décorer, chacun est un vrai petit tableau. Vous pouvez les commander : 2 Euros l'une, 8 Euros les 5. Vente prévues dans les paroisses de Lavaur, St Lieux, St Sulpice, Rabastens et plusieurs paroisses de Toulouse. C'est notre principale source de financement des étudiants que nous aidons. Ils sont 10 qui comptent sur nous.

20 Euros par an ou davantage

Tambour seul 8 Euros

Don; à volonté déductibles des impôts

COTISATION 2009
Il est encore temps!